

CARTE-RÉPONSE

Nous vous remercions d'adresser votre réponse
avant le 15 juin 2024

à

Monsieur Yvan MARCOU

Président de l'ANMONM de l'Hérault

8, rue de l'Église - 34725 Saint-Félix-de-Lodez

Monsieur et/ou Madame :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Avec leur(s) invité(s)

Monsieur et/ou Madame

seront “présents” - “absents”

à la cérémonie de remise des prix

de la Mémoire, de l'Initiative mémorielle,

du Civisme, de l'Éducation citoyenne,

de l'Engagement citoyen des JSP,

de l'Engagement citoyen

d'un chef d'entreprise partenaire SPV,

de l'Engagement citoyen

d'un chef d'entreprise sauveteur en mer bénévole

des Cadets Défense - Gendarmerie- Sécurité civile

de l'Engagement citoyen PMM Marine Nationale

le samedi 6 juillet 2024

à partir de 13 h 45

au Palais des congrès

du Cap d'Agde Méditerranée

je joins un don de €.

pour les œuvres de la section.

Un reçu fiscal me parviendra pour ce montant

Chèque joint à l'ordre de l'ANMONM - Hérault